

CONCOURS BL 2016 - SOCIOLOGIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Rémy Caveng et Anne Lambert

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : choix entre deux sujets

Liste des ouvrages autorisés : aucun, la calculatrice est interdite

Principe de l'épreuve

Il reste inchangé. Le premier candidat d'un trio se voit attribuer un couple de sujets et choisit l'un des sujets. Les deux candidat-e-s suivants, sans connaître le choix du candidat précédent, doivent choisir parmi le même couple de sujets.

Les couples de sujets permettaient aux candidat-e-s de choisir entre une entrée épistémologique et théorique, et une entrée thématique. Dans l'ensemble et comme les années précédentes, les sujets varient tant par le mode d'entrée (un type de fait social, un sous-champ disciplinaire, une question méthodologique...) que par la formulation (parfois très large, parfois plus précise).

Commentaires du jury

Les rapports des années précédentes, ainsi que les conseils aux candidat-e-s qui s'y trouvaient, restent valides. Nous tenons à souligner la bonne maîtrise formelle de l'exercice par la grande majorité des candidat-e-s. La durée de 15 minutes est en général respectée, les exposés sont pour le plus grand nombre structurés autour d'un questionnement sociologique pertinent. Les exposés les moins convaincants étaient les plus confus, ceux qui ne reposaient pas sur une problématique clairement définie en introduction, ou faisaient preuve d'une forme de rhétorique trop visible. À noter le déséquilibre fréquent entre la première partie de l'exposé et la ou les suivantes, souvent présentées de manière succincte alors qu'elles renferment généralement des développements intéressants. Pour mémoire, la formule 3 minutes d'introduction, 5 minutes par partie puis 2 minutes de conclusion s'avère la mieux équilibrée et évite une seconde partie parfois bâclée. L'équilibre entre les parties doit également reposer sur un équilibrage des arguments entre les parties. Il faut notamment ne pas réserver les arguments forts pour la seconde partie car dans ce cas, la première partie peut apparaître par trop hors-sujet.

Les candidat-e-s ont également souvent mis en valeur une culture sociologique large, mais aussi leur maîtrise des références citées. Les candidat-e-s doivent montrer au fil de leur exposé, en proposant à chaque première occurrence, une définition explicite, qu'ils comprennent le sens des notions et les enjeux liés à leur définition ou à leur usage. La mise en

relation d'analyses théoriques et d'enquêtes empiriques (quelles qu'en soient les méthodes) est indispensable. Les rapprochements originaux ont été aussi très appréciés. La mise en perspective historique était souvent très utile pour aller au-delà de l'apparente « actualité » de certaines questions, par exemple concernant les liens entre genre et éducation. Inversement, la mobilisation de références sociologiques contemporaines (postérieures aux années 1980) est appréciée, au-delà des passages obligés de la sociologie des pères fondateurs. Dans l'ensemble, il apparaît important de resituer les références sociologiques dans leur contexte de production, notamment quand il s'agit de références anciennes, afin d'en saisir la portée (ou les limites). La théorie des rôles sexués chez Parsons, largement mobilisée par les candidat-e-s, ne peut par exemple suffire à rendre compte de la division sexuée du travail aujourd'hui.

Les candidat-e-s ont par contre été pénalisés quand ils ont cité un trop grand nombre d'auteurs et d'ouvrages de façon superficielle, et les questions ont alors très rapidement montré les limites d'un tel affichage. Mieux vaut privilégier les références à des auteurs et recherches connus du candidat, soigneusement choisis par lui- l'exposé détaillé d'un raisonnement, d'une enquête et de ses résultats étant davantage valorisé que le « name dropping ». Dans certains cas, on a assisté à des télescopages quelque peu improbables entre des auteurs dont le rapprochement des approches, sans être nécessairement impossible, apparaissait totalement artificiel faute de maîtrise réelle. Ce défaut reste encore très présent malgré les recommandations des rapports précédents, certains candidat-e-s ont encore tendance à privilégier l'alignement de références superficielles sur la cohérence du propos et la solidité de la construction du raisonnement.

Quelques points spécifiques méritent d'être soulignés. Nous avons à nouveau été étonnés par la difficulté de certains candidat-e-s à mobiliser des références issues de disciplines connexes, notamment l'anthropologie. Inversement, un sujet tel que « les entrepreneurs » a pu être traité dans une perspective exclusivement managériale, très éloignée du champ sociologique et des débats sur les frontières disciplinaires entre sociologie et économie. Sur d'autres sujets, certain-e-s candidat-e-s ne sont pas parvenus à éviter le piège de l'interprétation economiciste (le hasard, niveau de vie, etc.). Cela peut paraître évident mais un rappel semble opportun : s'agissant d'une épreuve de sociologie, il est attendu que le cadre interprétatif général reste sociologique (avec d'éventuels apports d'autres disciplines ou un dialogue entre disciplines si le sujet s'y prête, anthropologie, science politique, histoire, mais également économie). Au-delà du seul aspect disciplinaire, cette difficulté semble résulter de la représentation que nombre de candidat-e-s se font de la sociologie et de son cloisonnement avec le « monde économique » : le jury souhaite ainsi attirer l'attention des candidat-e-s sur le fait que les échanges marchands, la rationalité, la monnaie, le marché, etc. constituent des objets classiques et fondateurs de la sociologie.

Les candidat-e-s ont dans l'ensemble trop tendance à choisir les sujets thématiques, choix qui apparaît souvent par défaut. Ils ne doivent pas hésiter à choisir les sujets à portée théorique, épistémologique et/ou méthodologique qui permettent de mobiliser un large éventail de connaissances et bien souvent de montrer leur excellente maîtrise du raisonnement sociologique.

On peut également pointer du doigt l'usage quelque peu mécanique de concepts utilisés comme des mots magiques susceptibles de rendre compte de tout sans qu'il paraisse nécessaire de les expliciter ou de les maîtriser. On pense notamment au concept de socialisation, dont les instances et les mécanismes sont peu détaillés ou encore à celui d'identité, jamais défini et mobilisé de manière très vague.

En outre, nous avons été frappés des difficultés, chez la quasi-totalité des candidat-e-s à relier des connaissances théoriques et/ou livresques à des connaissances plus générales sur la société française, à celles issues de leur expérience de la vie quotidienne ou à celles liées à l'actualité (par exemple les conditions d'accès aux différents parcs locatifs et à la propriété immobilière, ou les différences de participation aux différents scrutins électoraux). Une maîtrise de grands indicateurs sociaux est également indispensable (taux de chômage global, par classes d'âge, par PCS, par sexe ; âge au premier enfant ; revenu moyen, revenu médian...). Les candidat-e-s ne doivent pas hésiter à varier les exemples et à prendre des risques quant à la mobilisation de ces exemples en s'écartant des cas de figure canoniques et en s'appuyant sur des faits concrets, puisés dans leur expérience du monde social. Ils doivent également parvenir à mieux articuler exemplification et formalisation en évitant une juxtaposition qui donne au raisonnement un caractère un peu artificiel. Les exposés qui ne reposaient que sur des références historiques ou littéraires ont ainsi été sanctionnés.

Enfin, le jury a eu le sentiment que les candidat-e-s manifestaient une certaine appréhension face aux questions : les questions sont au contraire formulées pour leur permettre d'approfondir et de démontrer leur maîtrise de la discipline ainsi que l'éventail de leurs connaissances. Il n'y a pas de piège et le jury attend des candidat-e-s qu'ils répondent simplement à ses interrogations. Les réponses se doivent d'être claires et argumentées. Il ne peut s'agir de reformulation de la question ou encore de commentaires tels que « la question se pose en effet et elle mérite qu'on y réfléchisse ». Mieux vaut admettre ne pas avoir de réponse immédiate que d'avoir recours à des stratégies de contournement.

Liste des sujets

Les entrepreneurs / Le hasard en sociologie

L'adresse / Conflit et anomie

Hériter / La moyenne en sociologie

Genre et éducation / Savoir savant, savoir profane

Les raisons de l'électeur / Sociologie et économie

Niveau de vie, mode de vie / Quantifier